

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2107 392

Le 30 juillet 2021

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant la MRC Haut-Richelieu*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 26 juillet 2021. À la suite de notre conversation téléphonique du 27 juillet dernier, nous comprenons que vous désirez obtenir des informations en lien avec la vitesse et le nombre de constats émis sur la Montée Lacroix, à proximité de la rue l'Homme, à Saint-Alexandre (MRC du Haut-Richelieu), et ce, du 9 au 25 juin 2021 :

- 1. Nombre de constats émis durant la période;*
- 2. Nombre de séances radar qui ont été faites durant la période;*
- 3. Détails à chaque constat, soit la vitesse de la personne interpellée;*
- 4. Statistiques générales par rapport à la vitesse moyenne des gens interpellés.*

Quant aux points 1, 3 et 4, nous vous informons que pendant la période visée, soit du 9 au 25 juin 2021, il y a eu 9 constats d'infraction liés à la vitesse (entre 71 km/h et 80 km/h) sur la Montée Lacroix. Par conséquent, la vitesse moyenne des contrevenants est de 75 km/h. Finalement, quant au point 2, nous vous informons qu'il y a eu 5 opérations radars qui ont été effectuées.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels